



Bataille contre l'augmentation des frais d'inscription des étudiant-e-s ne venant pas de l'UE :
audience au Conseil Constitutionnel le 1^{er} Octobre

Nous, syndicats étudiants et enseignants, associations de défense des étudiant-e-s étranger-e-s, sommes opposés à l'augmentation des frais d'inscription des étudiant-e-s étranger-e-s ne venant pas de l'Union Européenne décidée par le Gouvernement.

Ainsi, après la publication de l'arrêté du 19 avril 2019 sur le sujet, nous avons décidé de nous unir et de saisir le Conseil d'Etat (par le biais d'un recours au fond encore en cours de traitement) et d'intervenir volontairement dans la Question Prioritaire de Constitutionnalité en cours.

En effet, nous considérons que cet arrêté va à l'encontre de la Constitution à plusieurs titres. Nous aurons l'occasion de nous exprimer en amont de cette audience pour détailler ces éléments.

L'audience concernant cette QPC, dont nous sommes ainsi parties prenantes, aura lieu le 1^{er} Octobre à 9H30 au Conseil Constitutionnel.

Fait à Paris

Le 13/09/2019

Organisations parties prenantes : UNEF, ASEPEF (Association des Etudiants Péruviens en France), FESSEF (Fédération des Etudiants Stagiaires et Sénégalais de France), AJGF (Association des Jeunes Guinéens de France), ADEEF (Association Des Etudiants Egyptiens en France), Ferc CGT, Ferc sup CGT, Sud education, Solidaires Etudiant-e-s et SNESUP